

ADCGG 13



**BULLETIN DE LIAISON**  
**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS**  
**DE GRAND GIBIER DES BOUCHES DU RHÔNE**

SAISON 2014 / 2015

N° 8  
 JANVIER 2015

**ADCGG 13**

Président Pierre JOURNEUX

Secrétaire Rolland FIGUERAS

Trésorier Jean-Michel HARY

801 Chemin de Vède aux Estiennes

13390 AURIOL

06 12 78 45 69

pierre.journeux@wanadoo.fr

www.ancgg.org/ad13

**LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL**  
**DE GESTION CYNÉGÉTIQUE**

La loi "chasse" de Juillet 2000 impose un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique ( SDGC ) dans chaque département.

Ce schéma fait un état des lieux , et indique les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, et inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espaces naturels et de la faune sauvage. Il est établi pour 6 ans, renouvelable.

Ce document a été élaboré par la FDC13, conformément à l'article L 425-1 du code de l'environnement.

L'arrêté préfectoral approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique des BdR a été signé par le Préfet le 13 Août 2014.

A coté de préconisations, on trouve des dispositions précises de caractère obligatoire.

Ces dispositions sont opposables à tous, ne pas les respecter est une infraction verbalisable par amendes de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> classe selon l'infraction.

En ce qui concerne les battues , rien de bien nouveau :

Le carnet de battue est obligatoire au delà de 7 participants.

Le port d'un vêtement haut orange fluo est obligatoire ( pas de jaune), de même que la pose de panneaux amovibles du modèle homologué.

En ce qui concerne l'agrainage : seul l'agrainage de dissuasion en ligne est autorisé, à base uniquement de céréales non transformées et/ou de pain, à au moins 200 mètres des cultures exploitées et des zones d'accueil du public, cela toute l'année. Le nourrissage reste interdit.

Au total et en pratique, pas de contraintes nouvelles.

Bonne saison à tous.



## L'AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Au Sommet de la terre, à RIO en 1992, la France avait ratifié la convention sur la diversité biologique, s'obligeant ainsi à définir une Stratégie nationale de développement durable (SNDD) dès 2003, laquelle entraînait l'élaboration d'une Stratégie nationale de la biodiversité (SNB), qui en est à sa 2<sup>e</sup> mouture de 2011 après le fiasco complet de celle de 2004. Dans le cadre de cette stratégie, de hauts fonctionnaires poussés par le lobby écolo ont proposé la création d'une Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Idée entérinée par F. Hollande à la " conférence environnementale " de 2012.

Cette usine à gaz doit voir le jour en 2015 ou 2016.

Qui va parrainer cette agence budgétivore aux pouvoirs contraignants ?

C'est Hubert Reeves, aussi médiatique qu'écolo intégriste, adepte et prosélyte du végétarisme, mais surtout président depuis 2001 de " Humanité et biodiversité ", association qui s'appelait " ROC " (Rassemblement des Opposants à la Chasse), puis " ligue ROC ", avant de changer ce nom trop voyant pour se cacher derrière celui plus cool de « Humanité et Biodiversité ».

Je vous rappelle le crédo du RAC, autre association anti-chasse assez proche de " Humanité et biodiversité " :

« la chasse n'a plus sa place en France et doit, à terme, être abolie ».

Vous savez à quoi vous en tenir, et vous devinez ce qui se prépare. Surtout sachant que M. Reeves sera assisté de 3 autres co-préfigurateurs de cette future agence, nommés par Madame Royal, dont Gilles Bœuf ( membre du C.A de l'ex ROC ! ) et Annabelle Jaeger ( Europe-écologie , pro-loup et pro-ours acharnée).

Et tout est verrouillé de la sorte: la SNB s'est doté d'un "guide méthodologique" élaboré par l'ex ROC associé à FNE (France Nature Environnement) !

La future agence, pilotée par des anti-chasse intégristes, regroupera l' Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) , l'Établissement public des parcs nationaux, l'Agence des aires marines protégées et le groupement d'intérêt public ATEN, soit environ 1200 agents (dont 900 de l'Onema). Le projet initial d'y phagocyter l'ONCSF a été modifié de façon plus subtile, de peur d'énervier les chasseurs: il y aura "un partenariat fort", tel que ses 1600 agents devront être "étroitement associés aux travaux de l'Agence".

Ainsi les 70 millions d'euros versés par les chasseurs à l'ONCSF pourront être captés par l'agence et s'ajouter à son budget : celui de l'agence des aires marines protégées, plus les taxes touchées par les agences de l'eau, plus la possibilité de recourir aux " investissements d'avenir". Soit environ 220 + 70 = 290 millions d'euros avant l'apport "investissements d'avenir".

Joli budget pour une agence dont les buts pourraient bien être, entre autres, le financement des associations écolos de tout poil, et la lutte permanente pour l'abolition à terme de la chasse.

Vous avez entendu nos instances cynégétiques s'en préoccuper ?

Depuis des décennies les chasseurs, et d'abord leurs représentants, semblent ne pas voir plus loin que le bout de leur fusil, brillant bien souvent par leur absence, laissant ainsi les écolos occuper irrémédiablement tous les terrains où l'avenir se décide.

Il est évident que les futures élections de 2016 à la FNC sont un sujet bien plus important... 2

## ADCGG 13

## UN CALIBRE TENDU ?

Il n'est pas rare d'entendre des chasseurs parler avec assurance de calibres "tendus", sans pour autant pouvoir vous en fournir des chiffres ou une définition. Pour essayer d'avancer, nous allons voir quelle est la chute de projectiles de différents calibres à 300 mètres avec un réglage de l'arme pour zéro à 100 mètres.

Plusieurs en seront peut être étonnés.

Dans le tableau qui suit, les chutes sont en cm, les énergies en joules, les vitesses en m/sec.

CALIBRE	MARQUE	BALLE	POIDS en grammes	A 100 M.	CHUTE A 300 M.	E 300	V 300
243 W	WIN.	BAL. SILV.	3.56	0	- 16	1.266	829
243 W	WIN.	BAL. SILV.	6.16	0	- 26	1.661	735
243 W	GECO	TM	6.8	0	- 39	1.393	640
270 W	WIN.	BAL. SILV.	8.42	0	- 27	2.285	736
270 W	WIN.	P. P.	8.42	0	- 28	2.122	710
270 WSM	WIN.	BAL. SILV.	8.42	0	- 23	2.663	795
270 WSM	WIN	BAL. SILV.	9.72	0	- 25	2.945	778
7 X 64	RWS	KS	8	0	- 34	1.737	659
7 X 64	RWS	KS	10.5	0	- 39	2.232	652
7 X 64	RWS	EVO	10.3	0	- 39	2.250	661
7 RM	WIN.	BAL. SILV.	9.72	0	- 26	2.896	772
30-06	WIN	BAL. SILV.	9.72	0	- 32	2.366	698
30-06	WIN	PP.	9.72	0	- 36	1.756	601
30-06	GECO	TM	11	0	- 48	1.831	577
308	WIN	BAL. SILV.	10.89	0	- 38	2.304	650
308	RWS	KS	9.7	0	- 45	1.671	557
308	RWS	EVO	11.9	0	- 56	1.846	557
300 WM	WIN.	BAL. SILV.	11.66	0	- 29	3.160	736
300 WM	WIN	P M B	9.72	0	- 25	2.649	738
8 X 68 S	RWS	EVO	13	0	- 37	2.849	662
8 X 57 JRS	GECO	TM	12	0	- 56	1.303	466
9.3 X 62	GECO	TM	16.5	0	- 52	1.997	492
9.3 X 74	GECO	TM	16.5	0	- 57	1.877	477

## ADCGG 13

L'arme étant zérotée à 100 mètres, sont indiqués dans le tableau la chute de trajectoire, l'énergie cinétique, et la vitesse résiduelle, à 300 mètres.

Si l'on entend qualifier de tendue la trajectoire dont la chute ne dépasse pas 30 cm, alors seuls 4 calibres peuvent prétendre à cette appellation : le 243 W, les 270 (W et WSM), le 7 RM, et le 300 WM en prenant des balles légères. A noter que leurs flèches sont toutes autour de 26 cm.

Mais une fois de plus, il faut rappeler que les chiffres des tables balistiques sont obtenus avec des canons de 65 cm de long, sauf pour les 243, 30-06, 8X57, et les 9.3, testés sur des canons de 60.

Ceux qui utilisent des canons de 55, ou pire, de 50 ou 51 cm, peuvent tabler sur des performances largement inférieures.

Les calibres dits tendus sont essentiellement destinés aux tirs d'approche à grande distance, et de montagne, jusqu'à 300 mètres, voire plus loin (à l'étranger) pour certains.

Mais remarquons que le 8 X 68 S, prisé des fervents des montagnes d'Asie centrale, a une flèche de 37 cm à 300 m. qui n'obère pas son efficacité. Et que 2 tirs au but à 960 mètres, en combat, ont été faits avec le 308 W.

Donc cette notion de calibre tendu est à relativiser largement, la vitesse résiduelle aussi est importante, elle doit être proche de 700 m/sec, et l'énergie sera en rapport avec le gibier recherché.

Il faut être très attentif aux caractéristiques de la munition utilisée, qui varient beaucoup selon les chargements. Le 243 W illustre bien cela : 26 cm de chute pour la Ballistic Silvertip WIN. de 6.16 gr, mais 39 cm pour la Geco TM de 6.8 gr.

Pour les calibres dits universels, leur vocation couvre tant l'approche que la battue en fonction de la munition. Ils sont tout à fait utilisables à longue distance, à condition de bien choisir la munition.

Il est difficile de départager le 7X64 et le 30-06, le 308 restant lui nettement en retrait.

Quant aux calibres dits de battue, ils chutent de près de 60 cm, et avec des vitesses inférieures à 500 m/sec, conformément à leur appellation. Il s'agit là de balles lourdes et lentes, chères aux chasseurs germaniques, créées pour le tir des animaux lourds à distance modérée.

Nous nous sommes ici limités aux calibres courants, évitant des calibres de spécialistes tels le 223 WSSM ou les Weatherby, ainsi que les calibres de diffusion limitée.

-----

## ADCGG 13

**A PROPOS DES CALIBRES DE CARABINE**

Les calibres des carabines de chasse sont exprimés différemment selon qu'ils ont été créés en Europe ou en Angleterre / USA.

Les calibres Europe sont métriques, en mm.

Les calibres UK/US sont en centièmes de pouce.

Pour les calibres métriques, ils sont désignés par 2 chiffres séparés par X : le premier chiffre indique le calibre, le deuxième la longueur de la douille : 7X64 = calibre 7 mm, longueur de la douille 64 mm.

Comme vous le savez, le R qui peut suivre indique une douille à bourrelet ( et non pas à gorge) pour arme basculante ( il ya des exceptions).

La majorité des calibres européens actuels date du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Les améliorations apportées ensuite ont concerné la poudre utilisée et la fabrication des ogives.

Pour les calibres UK/US, l'appellation est moins simple. Si le premier chiffre indique le calibre en fractions de pouce , le deuxième fait référence soit au nom de l'inventeur ou du fabricant, soit à la charge de poudre, soit à la date de création. Exemples : 30-06 = Cal .30 pouce, 1906. 30-30 = cal .30 pouce, 30 grains de poudre. 270 W = cal .270, création Winchester ( 1925).

Cependant, la métrisation tend à faire appeler de façon métrique ces calibres. Ainsi le 308 W est le 7,62X51 pour l'OTAN.

Les calibres sont parfois classés en groupes. Parmi les plus courants, on peut citer :

- les 6 mm : 243 W, 6X62 Frères, 25-06 Remington, 6.5X55 dit Suédois (de 1894 !), 6.5X57, 6.5X68 et 6.5X63 Messner Magnum ( 1996).
- les 7 mm, étroits ou standard : 270 W, 270 WSM, 7X64, 7X65 R, 280 Remington, 7 RM, 7 RUM
- les .30 ( 7.62 mm) : 30-06, 308, 300WM, 300WSM
- les 8 mm, étroits ou larges : 8X57 i et jr, 8X57 JS et JRS, 8X60S, 8X64S, 8X68S, 338 Winchester, 340 Weatherby.  
Attention à la confusion entre le 8X57 i ou j de 8,08 mm et le 8X57 JS ou IS ou JRS de 8,22 mm.
- les 9 mm : 9.3X62, 9.3X74R, 35 Whelen .
- les 10 mm : 444 Marlin .
- les calibres africains : 375 HH, 416 RM, 416 Rigby, 458 Winchester Magnum et Lott, 460 Weatherby, et les Nitro Express de 450 à 600 (15.4 mm !).

**ADCGG 13****SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT AU SANGLIER COURANT**

Après les séances d'entraînement en vue des sélections pour l'Open de France de sanglier courant à Chambord, il a été décidé de poursuivre les séances pour ceux qui voulaient continuer à s'entraîner.

Elles ont eu lieu sur le stand du Tir Club Ciotaden, au rythme d'une séance par quinzaine de Juin à Septembre, puis une toutes les 3 semaines.

10 à 14 tireurs se retrouvaient le lundi matin, encadrés par Nicolas Bonniel et Pierre Journeux, avec une série démarrant à 9 h. , et une série démarrant à 10 h 15, pour 10 séances au total.

Chacun des participants a pu constater une amélioration très sensible de ses résultats de tir au fur et à mesure des séances. Des défauts de tenue de l'arme, coup de doigt et autres ont pu être mis évidence pour certains, la prise de conscience de ces problèmes amenant leur correction et de bien meilleurs tirs. Entre la première et la dernière séance, la progression est étonnante pour la majorité des tireurs.

Nous allons probablement persévérer en 2015, si le nombre de participants est suffisant, au rythme d'une fois toutes les 3 semaines.

Une fois sur deux, la séance pourra être couplée avec un réglage (ou vérification) d'arme et d'optique pour ceux qui en ont besoin.

Vous recevrez en Janvier un courriel pour dénombrier les membres intéressés .

**BREVET GRAND GIBIER 2015**

Les inscriptions sont ouvertes et seront reçues jusqu'au 21 Février.

La formation aura lieu les 28/02, 07/03, 14/03, 21/03.

Examens blancs les 28/03 et 11/04.

Épreuve de tir le 11/04.

Epreuve théorique le 25/04.

**L'ADCGG 13 compte sur chacun d'entre vous pour faire un effort personnel de recrutement parmi vos amis, connaissances, camarades et collègues de chasse , ou de battue. Merci d'y penser.**

**- BONNES FÊTES , BON BOUT D'AN, ET MEILLEURS VŒUX A TOUS -**

ou, comme l'écrivait Frédéric Mistral :

**A L'AN QUE VEN ! E SE NOUN SIAN PAS MAI, QUE NOUN FUGEN PAS MENS**